



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

mw

Séance de : **Mercredi 29 novembre 2023**

N°23-75

OBJET : Adoption de la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe CFME 2023 -

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 novembre, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 06 Octobre 2023

Finances

2. Adoption de la Décision modificative n°1-Budget Principal 2023 et de la Décision modificative n°2 – Budget Annexe CFME 2023

Ressources Humaines

3. Organisation du temps de travail : 1607 heures
4. Participation à la protection sociale complémentaire
5. Revalorisation de la participation aux titres repas
6. Créations de poste

Commande publique

7. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision de la charte 2012/2027 et pour l'élaboration de la charte 2027/2042

Questions Diverses

Membres présents

Pour la CTM → Messieurs O. MARIE-REINE.

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr J. MONFORT (Diamant) - Mr D. DELEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) - Mr J. DOMERGUE (François) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) - Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr S. THALMENSY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) - C. CYRILLE (Prêcheur) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) - Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière Salée) - Mr R. DULYMBOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) - Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) - Mr E. JULTAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité).

→ **Communautés d'agglomération** : Mr B. BIROTA (Cap Nord).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mr F. ISMAIN à Mr R. DULYMBOIS (Robert) -

→ **Communes** : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) à Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT (Diamant).

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA - L. BEAULIEU - K. BERNABE - C. EMMANUEL - F. CARIUS -

Messieurs N. AZEROT - M. NADEAU - J. ROSE - D. DINAL - J-C. ECANVIL - E. DUFEAL.

→ **Communes** : - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr D. DOULIN (Lamentin) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) - Mr L. OCCOLIER (Vauclin).

→ **Communautés d'agglomération** : - Mr L. CLEMENTE (CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM).

Membres titulaires absents excusés : Mesdames N. ACCUS ADAINE (CTM) - N. LIMIER (CTM) - M-A. RAVIN (CTM) - Mr H. GROS DESORMEAUX (Anses d'Arlet) - Mr J. ROY-CAMILLE (Morne Rouge) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie).

Invitée : Madame A. AGUILERA - CDL CACEM - Représentant la DGFIP

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20231222-23-75-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel régional de la Martinique,
- Vu** l'instruction budgétaire m 57 applicable aux syndicats mixtes et notamment aux parcs naturels régionaux de France,

Considérant la délibération n°23-25 en date du 5 avril 2023 approuvant le Budget Annexe du CFME,

Considérant la délibération n°23-45 en date du 11 juillet 2023 approuvant la DM n°1 du Budget Primitif 2023 - Budget Annexe CFME,

Considérant, que le budget nécessite des ajustements, il convient de proposer une seconde décision modificative,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Le comité syndical

Article 1

Adopte la décision modificative n°2 du Budget Primitif du Budget Annexe CFME du Parc naturel régional de la Martinique pour l'exercice 2023, comme suit :

Budget Annexe 28001	BP +DM1 2023	DM2 - 2023	BP + DM 2023
Fonctionnement	1 816 232.32 €	-848 603.01 €	967 720.31 €
Investissement	1 233 748.45 €	-1 032 140.00 €	201 608.45 €
TOTAL	3 050 071.77 €	-1 880 743.01 €	1 169 328.76 €

Article 2

Donne mandat au Président pour appliquer ce budget et l'autorise à effectuer les dépenses et percevoir les recettes qui y sont inscrites.

Article 3

Madame la trésorière de la CACEM et monsieur le DGS du PNRM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 4

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 29 novembre 2023

Le Président,

Félix ISMAIN



REPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

EPCI : SYNDICAT MIXTE DU PNRM (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL PNRM (2)

Numéro SIRET : 25972001900035

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FORT DE FRANCE CACEM

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE CFME (4)

ANNEE 2023



- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
- (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
- (3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
- (4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	7
B2 - Présentation des AE votées	8
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	Sans Objet
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	Sans Objet
D1 - Balance générale - Dépenses	Sans Objet
D2 - Balance générale - Recettes	Sans Objet

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	9
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	13
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	15
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	16
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	18
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	21
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	24

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	26
A1.01 - Opérations non ventilables	28
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	32
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	33
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	34
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	36
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	37

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET



PREFECTURE DE MARTINIQUE

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	-1 032 140,00	-1 032 140,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		-1 032 140,00	-1 032 140,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	-848 603,01	-848 603,01
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		-848 603,01	-848 603,01
TOTAL DU BUDGET (4)		-1 880 743,01	-1 880 743,01

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 229 594,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	61 889,78	0,00	0,00	-58 340,00	-58 340,00	0,00	-58 340,00	-58 340,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 161 104,56	0,00	0,00	-973 800,00	-973 800,00	0,00	-973 800,00	-973 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 222 994,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 222 994,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

-1 032 140,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - DM - 2023

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20231222-23-75-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 115 650,79	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	39 350,79		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		39 350,79		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

-1 032 140,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.



- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 229 594,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	61 889,78	0,00	0,00	-58 340,00	-58 340,00	0,00	-58 340,00	-58 340,00
2031	Frais d'études	51 000,00	0,00		-51 000,00	-51 000,00	0,00	-51 000,00	-51 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 889,78	0,00		-7 340,00	-7 340,00	0,00	-7 340,00	-7 340,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 161 104,56	0,00	0,00	-973 800,00	-973 800,00	0,00	-973 800,00	-973 800,00
2181	Install. générales, agencements	325 770,90	0,00		-300 000,00	-300 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
21828	Autres matériels de transport	76 239,80	0,00		-60 000,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00
21838	Autre matériel informatique	32 225,98	0,00		-18 100,00	-18 100,00	0,00	-18 100,00	-18 100,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 909,73	0,00		-12 100,00	-12 100,00	0,00	-12 100,00	-12 100,00
2185	Matériel de téléphonie	2 600,00	0,00		-1 300,00	-1 300,00	0,00	-1 300,00	-1 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	703 358,15	0,00		-582 300,00	-582 300,00	0,00	-582 300,00	-582 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 222 994,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	PREFECTURE DE MARTINIQUE hors AP	III = I + II
			I			II			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 222 994,34	0,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D**
PREFECTURE DE MARTINIQUE
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00


(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 115 650,79	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
		I	II	III = I + II		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	162 500,00	0,00	-118 340,00	-118 340,00	-118 340,00
1312	Subv. transf. Régions	167 760,00	0,00	-167 760,00	-167 760,00	-167 760,00
13172	Subv. transf. FEDER	75 000,00	0,00	-75 000,00	-75 000,00	-75 000,00
13173	Subv. transf. FEADER	671 040,00	0,00	-671 040,00	-671 040,00	-671 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 076 300,00	0,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00	-1 032 140,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	39 350,79		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	489,78		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	770,90		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	6 239,80		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	925,98		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	30 924,33		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote d	 PREFECTURE DE MARTINIQUE
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	39 350,79		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 647 768,34	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
011	Charges à caractère général (4)	828 783,32	0,00	0,00	-639 102,31	-639 102,31	0,00	-639 102,31	-639 102,31
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	594 494,00	0,00		-207 538,89	-207 538,89		-207 538,89	-207 538,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	185 140,23	0,00	0,00	-1 961,81	-1 961,81	0,00	-1 961,81	-1 961,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 608 417,55	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 608 417,55	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	39 350,79			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		39 350,79			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

-848 603,01

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET ANNEXE CFME - DM - 2023

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20231222-23-75-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 816 323,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
013	Atténuations de charges (3)	343 705,50	0,00	-230 031,60	-230 031,60	-230 031,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 070 621,82	0,00	-618 571,41	-618 571,41	-618 571,41
75	Autres produits de gestion courante (3)	395 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 809 723,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 809 723,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	-848 603,01
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 647 768,34	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
011	Charges à caractère général (5)	828 783,32	0,00	0,00	-639 102,31	-639 102,31	0,00	-639 102,31	-639 102,31
605	Achats de matériel, équip. et travaux	10 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
60623	Alimentation	1 900,00	0,00		-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	0,00		160,00	160,00	0,00	160,00	160,00
60632	Fournitures de petit équipement	69 500,00	0,00		-51 906,43	-51 906,43	0,00	-51 906,43	-51 906,43
60636	Habillement et vêtements de travail	62 000,00	0,00		-50 000,00	-50 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		-1 900,00	-1 900,00	0,00	-1 900,00	-1 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 477,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	7 000,00	0,00		-2 500,00	-2 500,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	150 500,00	0,00		-126 000,00	-126 000,00	0,00	-126 000,00	-126 000,00
611	Contrats de prestations de services	137 809,66	0,00		-106 056,89	-106 056,89	0,00	-106 056,89	-106 056,89
61351	Matériel roulant	48 040,00	0,00		-45 040,00	-45 040,00	0,00	-45 040,00	-45 040,00
61358	Autres	13 000,00	0,00		-9 653,57	-9 653,57	0,00	-9 653,57	-9 653,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		-6 000,00	-6 000,00	0,00	-6 000,00	-6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 850,00	0,00		-4 850,00	-4 850,00	0,00	-4 850,00	-4 850,00
617	Études et recherches	45 259,80	0,00		-28 250,65	-28 250,65	0,00	-28 250,65	-28 250,65
6184	Versements à des organismes de formation	174 388,50	0,00		-124 388,50	-124 388,50	0,00	-124 388,50	-124 388,50
6188	Autres frais divers	7 500,00	0,00		-5 804,64	-5 804,64	0,00	-5 804,64	-5 804,64
62268	Autres honoraires, conseils	12 000,00	0,00		-12 000,00	-12 000,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00
6228	Divers	12 000,00	0,00		-12 000,00	-12 000,00	0,00	-12 000,00	-12 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00		-525,00	-525,00	0,00	-525,00	-525,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00		-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
6234	Réceptions	6 500,00	0,00		-4 500,00	-4 500,00	0,00	-4 500,00	-4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 250,00	0,00		-3 500,00	-3 500,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00
6238	Divers	6 091,36	0,00		-5 091,36	-5 091,36	0,00	-5 091,36	-5 091,36
6247	Transports collectifs	11 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6248	Divers	9 347,00	0,00		-9 347,00	-9 347,00	0,00	-9 347,00	-9 347,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		2 043,73	2 043,73	0,00	2 043,73	2 043,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 770,00	0,00		-6 792,00	-6 792,00	0,00	-6 792,00	-6 792,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	PREFECTURE DE MARTINIQUE	
								Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	594 494,00	0,00		-207 538,89	-207 538,89		-207 538,89	-207 538,89
6331	Versement mobilité	2 967,00	0,00		-91,76	-91,76		-91,76	-91,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 967,00	0,00		-1 278,18	-1 278,18		-1 278,18	-1 278,18
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 050,00	0,00		1 318,54	1 318,54		1 318,54	1 318,54
64131	Rémunérations	105 110,00	0,00		72 409,77	72 409,77		72 409,77	72 409,77
6414	Personnel rémunéré à la vacation	12 250,00	0,00		-10 170,00	-10 170,00		-10 170,00	-10 170,00
64168	Autres emplois aidés	358 400,00	0,00		-222 400,00	-222 400,00		-222 400,00	-222 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 500,00	0,00		-21 292,08	-21 292,08		-21 292,08	-21 292,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 900,00	0,00		-12 214,41	-12 214,41		-12 214,41	-12 214,41
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 800,00	0,00		-5 970,61	-5 970,61		-5 970,61	-5 970,61
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 450,00	0,00		-1 450,00	-1 450,00		-1 450,00	-1 450,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 100,00	0,00		-6 400,16	-6 400,16		-6 400,16	-6 400,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	185 140,23	0,00	0,00	-1 961,81	-1 961,81	0,00	-1 961,81	-1 961,81
65888	Autres	185 140,23	0,00		-1 961,81	-1 961,81	0,00	-1 961,81	-1 961,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 608 417,55	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 608 417,55	0,00	0,00	-848 603,01	-848 603,01	0,00	-848 603,01	-848 603,01
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	39 350,79			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	39 350,79			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I	II					
Total des dépenses d'ordre		39 350,79			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 816 323,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
013	Atténuations de charges (4)	343 705,50	0,00	-230 031,60	-230 031,60	-230 031,60
6419	Remboursements rémunérations personnel	343 705,50	0,00	-230 031,60	-230 031,60	-230 031,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 070 621,82	0,00	-618 571,41	-618 571,41	-618 571,41
74718	Autres participations Etat	330 400,34	0,00	-317 824,34	-317 824,34	-317 824,34
7472	Participation régions	198 600,00	0,00	-137 800,00	-137 800,00	-137 800,00
74771	Participation Fonds social européen	541 621,48	0,00	-217 271,02	-217 271,02	-217 271,02
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	54 323,95	54 323,95	54 323,95
75	Autres produits de gestion courante (4)	395 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757363	Établiss. et serv. caract. adminis.	395 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 809 723,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 809 723,32	0,00	-848 603,01	-848 603,01	-848 603,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 600,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	6 600,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 600,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	190 854,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 549,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	187 304,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	44 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		190 854,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 549,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		187 304,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		44 160,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		44 160,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

PREFECTURE DE MARTINIQUE

A1.01**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	759 814,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	189 681,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	386 955,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	183 178,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	961 120,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	113 673,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	452 050,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	395 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		759 814,54
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		189 681,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		386 955,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		183 178,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		961 120,31
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		113 673,90
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		452 050,41
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		395 396,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Cheptel	4	
L	Travaux et agencements	15	
L	Matériel de bureau et matériel informatique	10	
L	CFME	5	
L	CFME	10	
L	CFME	5	
L	CFME	5	
L	CFME	10	
L	Autres immobilisations ECO CIRCULAIRE	5	
L	Autres immobilisations corporelle	6	
L	LICENCES ET LOGICIELS	5	
L	Autres immobilisations corporelles savoir faire	5	05/06/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT ACI EQUESTRE	4	05/06/2013
L	Autres immobilisations littoral II	5	05/06/2013
L	Autres immobilisations Equestre	5	05/06/2013
L	Autres Immobilisations	5	05/06/2013

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	 REPUBLIQUE FRANÇAISE	PREFECTURE DE MARTINIQUE
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 6 600,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 600,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 600,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 600,00	4 154,11	0,00	10 754,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 39 350,79	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		39 350,79	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	489,78	0,00	0,00
28138	Autres constructions	770,90	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	6 239,80	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	925,98	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	30 924,33	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	39 350,79	10 000,00	108 097,66	0,00	157 448,45

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	10 754,11
Ressources propres disponibles	VIII	157 448,45
Solde	IX = VIII – IV (7)	146 694,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.



- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

Nombre de membres en exercice : 53

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/11/2023

Présenté par le 1er vice-président (1),

A siège du PNRM , le 29/11/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ADOPTION DE LA DM2

A FORT DE FRANCE, le 29/11/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - CTM - ISMAIN Félix	
02 -CTM - ACCUS ADAINE Nadia	
03 - CTM - AZEROT Nestor	
04 - CTM - BEAULIEU Lydia	
05 - CTM BERNABE Kora	
06 - CTM - CARIUS Francine	
07 - CTM - DINAL David	
08 - CTM - DUFEAL Eric	
09 - CTM - ECANVIL Jean-Claude	
10 - CTM - EMMANUEL Christiane	
11 - CTM - LIMIER Nadia	
12 - CTM - MARIE-REINE Olivier	
13 - CTM - NADEAU Marcellin	
14 - CTM - NORCA Stéphanie	
15 - CTM - RAVIN Marie-Ange	
16 - CTM - ROSE Johny	
17 - CACEM - CLEMENTE Luc	
18 - CAP NORD - BIROTA Belfort	
19 - CAESM - BEAUNOL Jean-François	
20 - AJOUPA BOUILLON - BESUBE Lydia	



V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A
21 - ANSES D ARLET - LARCHER Christian	
22 - BASSE POINTE - ALAMELU Albert	
23 - BELLEFONTAINE - BABIN Bruno	
24 - CARBET - MONSTIN Gérard	
25 - CASE PILOTE - BIRON Alex	
26 - DIAMANT - MONFORT Jean	
27 - DUCOS - DELEPINE Désir	
28 - FONDS SAINT DENIS - JEAN-BAPTISTE Etienne	
29 - FORT DE FRANCE - JOUYE DE GRANDMAISON Luc	
30 - FRANCOIS - DOMERGUE Joël	
31 - GRAND RIVIERE - GUIZONNE Jean-Luc	
32 - GROS MORNE - TABAR Jonathan	
33 - LAMENTIN - DOULIN David	
34 - LORRAIN - THALMENSY Sylvain	
35 - MACOUBA - VARACAVOUDIN Jean-Charles	
36 - MARIGOT - MICHALON Max	
37 - MARIN - GABRIEL Emile	
38 - MORNE ROUGE - ROY-CAMILLE Joël	
39 - MORNE VERT - SALIBER Karine	
40 - PRECHEUR - CYRILLE Charles	
41 - RIVIERE PILOTE - GLONDU Georges	
42 - RIVIERE SALEE - SAINTE-ROSE-FRANCHINE Alex	
43 - ROBERT - DULYMOIS Robert	
44 - SAINT ESPRIT - APOCALE Marie-Annick	
45 - SAINT JOSEPH - LAMIN Marie-Josée	
46 - SAINT PIERRE - GOBALSAMY Mickaël	
47 - SAINTE ANNE - SAINT-CYR Christophe	
48 - SAINTE LUCE - ELISABETH Jimmy	
49 - SAINTE MARIE - BAZABAS Jocelyne	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

50 - SCHOELCHER - JULTAT Eric	
51 - TRINITE - PALIN Christian	
52 - TROIS ILETS - BARDOUX Bénédicte	
53 - VAUCLIN - OCCOLIER Ludovic	

Certifié exécutoire par le 1er vice-président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



RAPPORT DE PRESENTATION

Décision modificative n° 2 - 2023

Budget Annexe CFME

BUDGET ANNEXE 28001

DECISION MODIFICATIVE N° 2 – EXERCICE 2023

Présentation générale – introduction	3
I - Décisions modificatives n°2	5
A. CFME	5
B. ACI LINEA	5
C. ACI LA FABRIK.....	6
D. ACI « Aménagement Fort Tartenson »	6
II – Montant de la Décision Modificative n° 2 –2023.....	7

BUDGET ANNEXE 28001 DECISION MODIFICATIVE N° 2 – EXERCICE 2023

INTRODUCTION – PRESENTATION GENERALE

Par délibération n° 23-25 du 05 Avril 2023, le Budget Primitif du Budget Annexe 28001 a été voté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Budget Annexe 28001	BP 2023	BP 2023
Fonctionnement	1 647 768.34 €	1 647 768.34 €
Investissement	1 233 748.45 €	1 233 748 .45 €
TOTAL	2 881 516.79 €	2 881 516.79 €

Par délibération n° 23-45 du 11 juillet 2023, le Budget Primitif du Budget Annexe 28001 a été modifié comme suit :

Budget annexe 2023	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2023	DM 1 2023	BP + DM 1	BP 2023	DM1 2023	BP +DM 1
Fonctionnement	1 647 768.34 €	+ 168 554.98 €	1 816 323.32 €	1 647 768.34 €	+ 168 554.98 €	1 816 323.32 €
Investissement	1 233 748 .45 €	0.00 €	1 233 748.45 €	1 233 748.45 €	0.00 €	1 233 748.45 €
TOTAL	2 881 516.79 €	168 554.98 €	3 050 071.77 €	2 881 516.79 €	168 554.98 €	3 050 071.77 €

Inscription des actions	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	BP + DM1 2023	BP + DM1 2023
CFME	230 600.20 €	230 600.20 €
ACI LINEA	695 377.00 €	695 377.00 €
ACI LA FABRIK	319 001.32 €	319 001.32 €
ACI Aménagement Fort Tartenson	399 949.00 €	399 949.00 €
ACI « Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives" »	8 109.91 €	8 109.91 €
ACI « Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives" »	8 109.91 €	8 109.91 €
ACI Restauration zones humides	155 175.98 €	155 175.98 €
Total	1 816 323.32 €	1 816 323.32 €

Inscription des actions	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	BP+DM1 2023	BP+DM1 2023
CFME	82 994.34 €	82 994.34 €
ACI LINEA	237 500.00 €	237 500.00 €
ACI LA FABRIK	838 800.00 €	838 800.00 €
ACI Aménagement Fort Tartenson	60 300.00 €	60 300.00 €
ACI « Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives »	2 366.18 €	2 366.18 €
ACI « Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives »	11 787.93 €	11 787.93 €
ACI Restauration zones humides	0.00 €	0.00 €
Total	1 233 748.45 €	1 233 748.45 €
Total des inscriptions budgétaires	3 050 071.77 €	3 050 071.77 €

La décision modificative n° 2 permettra :

- De mettre à jour les plans de financements des différents Ateliers Chantier d'Insertion,
- D'ajuster les lignes budgétaires en fonction des réalisations et des engagements en cours,
- De prévoir et d'autoriser de nouvelles dépenses et recettes sur l'exercice.

I – Décisions modificatives n°2

A / C.F.M.E. -

FONCTIONNEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP + DM1 2023	DM2 2023	BP + DM 2023
	012	Charges de personnel	0.00 €	+ 54 455.11 €	54 455.11 €
	617	Etudes et recherches	7 000.00 €	+ 6 009.15 €	13009.15 €
	6231	Annonces et insertions	400.00 €	+ 975.00 €	1 375.00 €
	6262	Frais de télécommunication	0.00 €	+ 2 043.73 €	2 043.73 €
TOTAL dépenses DM 2				+ 63 482.99 €	
Organisme	Imputation	Nature	BP+DM1 2023	DM2 2023	BP +DM2 2023
	74788	Autres organismes*	0.00 €	+54 323.95* €	54 323.95 €
	757363	Subventions services rattachés	224 000.20 €	+ 9159.04 €	233 159.24 €
Total recettes DM 2				+ 63 482.99 €	

*54 323.95 € = 34 000.00 € reçus de Cap nord + 2 X 4579.52 € virés des ACI espèces végétales invasives et espèces animales invasives + 8 146.18 € de virements de crédits

INVESTISSEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP + DM1 2023	DM2 2023	BP + DM 2023
			€	€	€
TOTAL			€	€	€

B / ACI LINEA

FONCTIONNEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP + DM1 2023	DM2 2023	BP+DM 2023
	011	Charges à caractère général	396 857.00 €	-183 956.64 €	212 900.36 €
	012	Charges de personnel	298 500.00 €	0.00 €	298 500 €
	65888	Autres charges exceptionnelles	20.00 €	-20.00 €	
Total dépenses DM2				- 183 976.64 €	
	6419	Atténuation de charges	180 897.50 €	-67 223.60 €	101 498.69 €
	Chap. 74	Dotations et participations	514 479.50 €	-116 753.04 €	397 726.46 €
Total recettes DM2				-183 976.64 €	
INVESTISSEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP + DM1 2023	DM2 2023	BP + DM 2023
	Chap. 20	Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	-6 940.00 €	3 060.00 €
	Chap. 21	Immobilisations corporelles	227 500.00 €	-126 100.00 €	101 400.00 €
Total dépenses DM2				-133 040.00 €	
	Chap. 13	Subventions d'investissement		-133 040.00 €	104 460.00 €



237 500.00

C / ACI LA FABRIK

FONCTIONNEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP+DM1 2023	DM2	BP + DM 2023
	011	Charges à caractère général	176 887.32 €	-176 887.32 €	0.00 €
	012	Charges de personnel	142 094.00 €	-142 094.00 €	0.00 €
	6588	Charges exceptionnelles	20.00 €	-20.00 €	0.00 €
Total dépenses DM 2				-319 001.32 €	0.00 €
	6419	Atténuation de charges	72 359.00 €	-72 359.00 €	0.00 €
	Chap. 74	Dotations et participations	319 001.32 €	-246 642.32 €	0.00 €
Total recettes DM2				-319 001.32€	0.00 €
INVESTISSEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP+DM1 2023	DM2	BP + DM 2023
	Chap. 20	Immobilisations incorporelles	49 400.00 €	-49 400.00 €	0.00 €
	Chap.21	Immobilisations corporelles	789 400.00 €	-789 400.00€	0.00 €
Total dépenses DM2				-838 800.00 €	
Organisme	Imputation	Nature	BP+DM1 2023	DM2	BP+DM 2023
	Chap. 13	Subventions d'investissement	838 800.00 €	-838 800.00 €	0.00 €
Total recettes DM2				-838 800.00 €	

D / ACI « Aménagement Fort Tartenson »

FONCTIONNEMENT					
Organisme	Imputation	Nature	BP+DM1 2023	DM2 2023	BP + DM 2023
	Chap. O 11 / 60	Achats et variation de stocks	59 900.00 €	- 59900.00 €	0.00 €
	Chap. 011 /61	Services extérieurs	133 500.00 €	- 133 500.00 €	0.00 €
	Chap. 011 /62	Autres services extérieurs	52 639.00 €	-52639.00 €	0.00€
	Chap.012	Charges de personnel	153 900.00 €	-153 900.00 €	0.00 €
	65888	Autres charges exceptionnelles / Ecart PAS	10.00 €	-10.00 €	0.00 €
Total dépenses DM 2				-399 949.00 €	
	6419	Atténuation de charges	90 449.00 €	-90 449.00 €	
	Chap. 74	Dotations et participations	309 500.00 €	-309 500.00 €	
Total recettes DM 2				-399 949.00 €	
INVESTISSEMENT					
ORGANISME	IMPUTATION	NATURE	BP+DM1 2023	DM2 2023	BP + DM 2023
	Chap. 20	Immobilisations incorporelles	2 000.00 €	-2 000.00 €	0.00 €
	Chap. 21	Immobilisations corporelles	58 300.00 €	-58 300.00 €	0.00 €



Total dépenses DM2				-60 300.00 €	
	Chap. 13	Subventions d'investissement	60 300.00 €	-60 300.00 €	
Total recettes DM 2				-60 300.00 €	

II – Montant de la Décision Modificative n° 2 – 2023 et Equilibre financier

	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	BP + DM1 2023	DM2	BP + DM 2023	BP + DM1 2023	DM2	BP + DM 2023
CFME	230 600.20 €	+ 63 482.99 €	294 083.19 €	230 600.20 €	+ 63 482.99 €	294 083.19 €
ACI LINEA	695 377.00 €	-183 976.64 €	511 400.36 €	695 377.00 €	- 183 976.64 €	511 400.36 €
ACI LA FABRIK	319 001.32 €	-319 001.32 €	0.00 €	319 001.32 €	-319 001.32 €	0.00 €
ACI Aménagement Fort Tartenson	399 949.00 €	-399 949.00 €	0.00 €	399 949.00 €	-399 949.00 €	0.00 €
ACI « Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives" 65888 « Autres charges exceptionnelles » Ecart PAS	8 109.91 €	- 4 579.52 €	3 530.39 €	8 109.91 €	-4 579.52 €	3 530.39 €
ACI «Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives" 65888 « Autres charges exceptionnelles » Ecart PAS	8 109.91 €	-4 579.52 €	3 530.39 €	8 109.91 €	-4 579.52 €	3 530.39 €
ACI Restauration zones humides	155 175.98 €	0.00 €	155 175.98 €	155 175.98 €	0.00 €	155 175.98 €
Total	1 816 323.32 €	-848 603.01 €	967 720.31 €	1 816 323.32 €	-848 603.01 €	967 720.31 €

	Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
	BP + DM1 2023	DM2	BP + DM 2023	BP +DM 2023	DM2	BP + DM 2023
CFME	82 994.34 €	0.00 €	82 994.34 €	82 994.34 €	0.00 €	82 994.34 €
ACI LINEA	237 500.00 €	-133 040 €	104 460.00€	237 500.00 €	- 133 040.00 €	104 460.00 €
ACI LA FABRIK	838 800.00 €	-838 800.00 €	0.00 €	838 800.00 €	-838 800.00 €	0.00 €
ACI Aménagement Fort Tartenson	60 300.00 €	- 60 300.00 €	0.00 €	60 300.00 €	- 60 300.00 €	0.00 €
ACI «Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces végétales invasives" 65888 « Autres charges exceptionnelles » Ecart PAS	2 366.18 €	0.00 €	2 366.18 €	2 366.18 €	0.00 €	2 366.18 €
ACI «Sauvegarde de la Biodiversité par la gestion des espèces animales invasives" 65888 « Autres charges exceptionnelles » Ecart PAS	11 787.93 €	0.00 €	11 787.93 €	11 787.93 €	0.00 €	11 787.93 €
ACI Restauration zones humides	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	1 233 748.45 €	-1 032 140.00 €	201 608.45 €	1 233 748.45 €	- 1 032 140.00 €	201 608.45 €

Budget Annexe 28001	BP +DM1 2023	DM2 - 2023	BP + DM 2023
Fonctionnement	1 816 323.32 €	-848 603.01 €	967 720.31 €
Investissement	1 233 748.45 €	-1 032 140.00 €	201 608.45 €
TOTAL	3 050 071.77 €	-1 883 761.74 €	1169328.76 €

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20231222-23-75-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE